

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037334

HAL Id: hceres-02037334 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037334v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences-Vague A

ACADÉMIE: LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110054390

Domaine: Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La licence de Sociologie de l'Université Lyon 2-Lumière permet l'acquisition des savoirs fondamentaux de cette discipline et des outils méthodologiques nécessaires. Cette acquisition se fait dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés, et par la pratique régulière de l'enquête et la réalisation de dossiers, encadrées par les enseignants.

Il est possible d'acquérir cette formation avec une ouverture disciplinaire caractérisée par le choix de mineures associées (Sciences de l'éducation, Science politique, Anthropologie, Economie, Mathématiques, informatique et statistiques appliquées aux sciences humaines et sociales ou MISASHS, Histoire) ou de choisir l'un des parcours bi-disciplinaires accessibles : Sociologie-Sciences de l'éducation, Sociologie-Economie ou Sociologie-MISASHS.

Les savoirs et savoir-faire acquis permettront au titulaire de la licence d'exercer par exemple dans le domaine de l'expertise sociale, ou dans tout autre domaine où l'expertise de l'enquête sociologique est utile, qu'elle s'appuie sur des démarches quantitatives ou qualitatives auxquelles il aura été également formé. Ils pourront aussi lui donner des atouts pour se présenter à différents concours administratifs ou lui permettre d'accéder à divers masters du domaine des Sciences humaines et sociales.



Avis global :

La licence de Sociologie de l'Université Lyon 2-Lumière semble tout à fait pertinente dans une université de cette envergure et dans l'environnement de recherche en sciences sociales dans lequel elle se situe. Elle présente à la fois tous les attendus classiques d'une licence de Sociologie et une certaine originalité. Parmi les attendus classiques, l'acquisition de connaissances factuelles sur le monde social et des analyses théoriques proposées par la sociologie, assortie de l'apprentissage progressif de ses savoir-faire méthodologiques.

Son originalité tient à la possibilité de suivre des parcours bi-disciplinaires, qui semblent pertinents pour passer des concours administratifs (en particulier, Sociologie-Economie) de l'Education Nationale (Sociologie-Sciences de l'éducation) ou pour approfondir la formation quantitative (Sociologie-MISASHS). A cette première originalité s'ajoute la formation par la « recherche » dès la première année qui permet aux étudiants d'expérimenter l'enquête sociologique et de mettre en œuvre progressivement les savoirs et savoir-faire acquis, en réalisant un dossier ou mémoire dit « rapport de recherche ». La forte part des TD dans la maquette proposée sert ce projet qui s'appuie aussi sans doute sur l'investissement des enseignants de l'équipe, ce type de suivi et d'évaluation étant coûteux en temps d'encadrement.



Points forts :

- Les modalités d'évaluation des étudiants sont diversifiées, avec une place importante accordée à des dossiers ou mémoires réalisés à chaque niveau par les étudiants, d'abord en binôme puis seuls.
- Les parcours bi-disciplinaires proposés sont cohérents, notamment Sociologie-Economie, sans doute utiles pour la préparation de concours administratifs ou de concours de l'enseignement, ou pour élargir les choix possibles de master à l'issue du L.
- L'articulation des savoirs théoriques et pratiques (variés) par l'initiation à la recherche dès le L1, dans le cadre d'enquêtes de terrain encadrées par les enseignants est à noter.
- L'accent est mis sur la professionnalisation en particulier dans la L3.

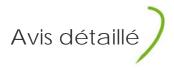
Points faibles :

- L'évaluation de la formation par les étudiants ne semble pas effective, à moins qu'elle n'ait seulement été négligée dans la rédaction du projet.
- L'ensemble des possibilités ouvertes par les dispositifs d'aide à la réussite ne semble pas utilisé (ou n'est pas mis en valeur par le dossier?).
- Le dossier n'est pas toujours rédigé de manière précise et l'ensemble des documents disponibles ne sont pas toujours en cohérence.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C): A

• Recommandations pour l'établissement :

- Il faudrait mieux utiliser (ou valoriser dans le dossier l'utilisation qui en est faite ?) des dispositifs de réussite en licence.
- Il faudrait améliorer encore la connaissance de la population étudiante : leur origine (par bac, par âge) pour cette mention, et leur devenir professionnel.
- Il faudrait veiller à ce que les dossiers de cette mention soient plus explicitement remplis et que l'ensemble des documents remis soient en cohérence les uns avec les autres.



1 • Pilotage de la licence :

La licence dispose d'une équipe pédagogique de plus de vingt membres, principalement de la section 19 du CNU (Sociologie-Démographie), mais aussi de la section 27. La présence de l'anthropologie au sein de la même composante, et l'existence d'une mineure anthropologie pour la licence, assurent des liens privilégiés avec cette discipline voisine de la sociologie. Le responsable de la mention assure également la fonction de directeur des études et peut s'appuyer sur des responsables d'année. Les questions pédagogiques sont débattues et tranchées dans des réunions par année aussi bien qu'en Conseil de département. S'agissant d'une licence présentant plusieurs parcours bi-disciplinaires, ce qui en fait la richesse et l'originalité, on s'interroge cependant sur les liens avec les éventuels autres enseignants de ces autres disciplines qui n'apparaissent pas dans l'équipe pédagogique et dont il n'est pas mentionné s'ils sont présents aux réunions (sans doute pas en Conseil de département en tout cas).

Le responsable de mention et l'équipe manquent d'informations, semble-t-il, concernant la répartition des étudiants par série de bac par exemple (en tout cas non fournie pour la mention) et leurs taux de réussite respectifs qui pourraient les aider dans la mise en place des dispositifs de suivi (existants et semblant fonctionner utilement) ou d'éventuels processus de remise à niveau.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est très cohérent et assure l'acquisition des connaissances théoriques et des savoirs pratiques nécessaires de la sociologie, avec une articulation des deux dans le cadre d'enquêtes de terrain réalisées



par les étudiants. Les modalités d'évaluation variées et originales, avec un rapport de recherche rédigé chaque année par les étudiants, sont tout à fait adaptées pour mettre à l'épreuve l'acquisition de ces savoirs et évaluer conjointement les compétences transversales développées dans le cadre de différentes UE. L'ouverture disciplinaire est marquée et en cohérence avec la sociologie, que ce soit dans le choix de parcours bi-disciplinaires ou dans le suivi de mineures. L'ouverture sur les langues et les TICE est permise à tous les niveaux, là encore en articulation avec les enseignements de la discipline (en particulier, pour l'informatique appliquée aux sciences sociales)

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont peu détaillés dans le dossier. On note la mise en place de groupes de suivi de 7-8 étudiants réunis en S1, une « remise à niveau », du « tutorat », mais cela reste peu précis.

En revanche, les réorientations sont possibles pour les étudiants en fin de S1 ou de L1 et l'aide à l'élaboration du projet professionnel se traduit par la mise en place d'UE dédiées et d'un dispositif de « bureau conseil » au sein duquel les étudiants peuvent rencontrer des professionnels (ou des enseignants) sur rendez-vous.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Là encore, on relève un manque d'informations disponibles de la part des services spécialisés dans ce domaine. Les débouchés théoriques sont énoncés clairement, mais la réalité semble mal connue. Environ un tiers des inscrits de L3 s'inscrivent ensuite en master. Que deviennent réellement les autres ? *A minima*, quels concours passent-ils ? Avec quel succès ?